



Aération d'un local fumeurs

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 5 février 2007

Que faut-il installer dans une pièce d'environ 100 m³ (ventilation,aération,...etc) pour respecter le cadre légal

Réponse :

- Vous devez équiper cette pièce :
- d'une porte qui se ferme automatiquement et hermétiquement mais qui ne s'ouvre pas automatiquement.
- d'une extraction d'air vers l'air libre d'au minimum 1.000 m³/heure et d'un débit supérieure aux éventuelles extractions des pièces voisines, de manière à créer une dépression permanente d'au moins 5 Pascals.
- Par ailleurs, cette pièce ne doit pas constituer un lieu de passage et ne doit dépasser ni 20% de la surface de l'établissement ni 35 m²